

LE PREMIER GENOCIDE DU XX^E SIECLE : HERERO ET NAMA DANS LE SUD-OUEST AFRICAIN ALLEMAND, 1904-1908

En 1904, en réaction aux règles imposées par l'administration coloniale allemande ainsi qu'aux abus et maltraitements des colons, une révolte éclate dans le Sud-Ouest africain allemand, aujourd'hui la Namibie. Les forces du Deuxième Reich la répriment avec brutalité et mettent en déroute les Herero. Un ordre d'extermination – émis par le général Lothar von Trotha, le 2 octobre 1904 – enjoint les troupes du Kaiser à tuer sans distinction, condamnant ainsi hommes, femmes et enfants. Les Nama prennent à leur tour les armes contre les Allemands et subissent le même sort que les Herero. Dans les camps de concentration ouverts en 1905, comme ceux de Windhoek, Swakopmund et Shark Island, les prisonniers nama et herero sont éliminés par le travail et succombent à la maladie, aux mauvais traitements et à la malnutrition. Des crânes de victimes sont alors envoyés en Allemagne à des fins de recherches scientifiques raciales. Entre 1904 et 1908, environ 80% des Herero et 50% des Nama ont été exterminés : un crime de l'histoire coloniale africaine considéré comme le premier génocide du XX^e siècle.

TITRE DES PANNEAUX

- | | |
|---|-------------------------------------|
| 1 – Titre | 13 – La bataille du Waterberg |
| 2 – Introduction | 14 – L'ordre de destruction |
| 3 – Prémices - I | 15 – La campagne contre les Nama |
| 4 – Prémices - II | 16 – Les camps de concentration |
| 5 – La politique coloniale de l'empire allemand | 17 – Shark Island |
| 6 – Violence et perte de territoire - I | 18 – Une colonie modèle |
| 7 – Violence et perte de territoire - II | 19 – Restes humains - I |
| 8 – L'inégalité raciale - I | 20 – Restes humains - II |
| 9 – L'inégalité raciale - II | 21 – Un passé présent à tout jamais |
| 10 – La fièvre guerrière - I | 22 – La lutte pour l'indépendance |
| 11 – La fièvre guerrière - II | 23 – La reconnaissance du génocide |
| 12 – Lothar von Trotha | |

Mots clés

Colonisation, empire colonial allemand, violence coloniale, racisme scientifique, génocide, mémoire

Caractéristiques techniques

23 roll-up autoportants de 85 (l) x 200 (h) cm conditionnés dans quatre cartons de : 39 (L) x 27 (l) x 70 (h) cm. Poids total : 60 kg.

Superficie nécessaire : 50 m² soit 30 m de linéaire.

Conditions de location

Tarif : Le tarif est de 1000 € pour une période de 15 jours. Pour les établissements scolaires, un tarif réduit de 300 € est proposé, payable sur demande via le Pass culture pro.

Assurance : « clou à clou » pour une valeur de 5000 €.

Transport : à la charge de l'emprunteur et peut s'effectuer en véhicule utilitaire.

Communication : Le logo du Mémorial de la Shoah et la mention « exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah » doivent être présents sur tous les supports de communication de l'exposition. Ces documents devront, avant leur diffusion, être validés impérativement par le service de communication du Mémorial de la Shoah.

Public visé

De la 3^{ème} à la Terminale

Ressources

Bibliographie

Filmographie

Brochure pédagogique

Bon à savoir

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional d'Ile de France, la location est gratuite pour les lycées publics ou privés sous contrat d'Ile de France.

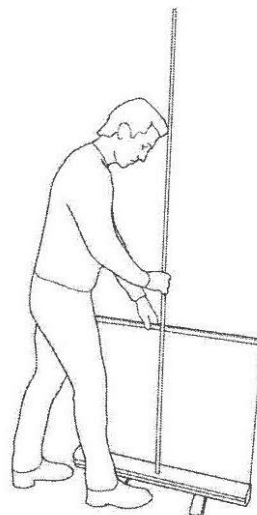
Gratuit pour les écoles et collèges de la ville de Paris, les collèges du 77, 78, 91, 92 et 93.

Notice de montage

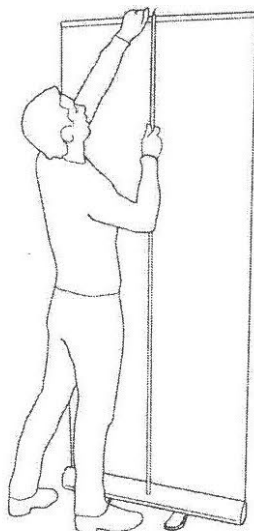
1



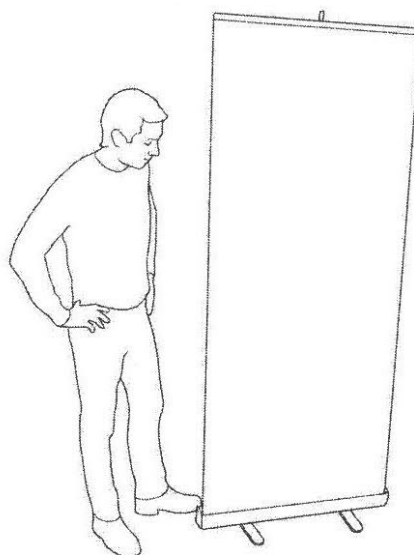
2



3



4



Accompagnez la partie haute de la structure
au moment de rembobiner le visuel.
Ne pas le lâcher brusquement.